



## Critère 2.2 Enjeux de la formation examen

### POURQUOI MIEUX APPRENDRE À CONDUIRE ?

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société.

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous. Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route.

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir. Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante et ce livret va vous guider dans votre progression avec l'aide de votre formateur, enseignant diplômé de la sécurité routière ou de votre accompagnateur.

### QUELLE EST L'UTILITÉ DE VOTRE LIVRET D'APPRENTISSAGE ?

Il est, avec votre demande de permis de conduire (CERFA 02/Facsimilé), le document indispensable et obligatoire lors de vos cours, tant théoriques que pratiques.

Dans ce livret, vous trouverez :

- les documents obligatoires concernant les cursus suivants : formation traditionnelle, apprentissage anticipé de la conduite ou conduite supervisée ;
- les compétences que votre formateur peut valider.

Ce livret va vous guider dans votre parcours d'apprentissage. Il vous permet de savoir « où vous en êtes » mais aussi et surtout « où vous allez ». Vous allez progressivement devenir autonome et compétent.

# **Auto-école** des Lycées



## **QUEL PROGRAMME DE FORMATION ?**

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger. Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage. Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

Vous allez au travers de ce programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques. Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite. Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller. Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure des situations vécues en circulation.

## **COMMENT SONT ÉVALUÉS VOS PROGRÈS ?**

Afin de disposer de repères, 4 grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences.

1. MAÎTRISER LE MANIEMENT DU VÉHICULE DANS UN TRAFIC FAIBLE OU NUL
2. APPRÉHENDER LA ROUTE ET CIRCULER DANS DES CONDITIONS NORMALES
3. CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES ET PARTAGER LA ROUTE AVEC LES AUTRES USAGERS
4. PRATIQUER UNE CONDUITE AUTONOME, SÛRE ET ÉCONOMIQUE

Les compétences détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution. Pour chacun des 30 objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De même, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition sur chacune des quatre grilles. Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

## **CONDUITE ACCOMPAGNÉE**

- le déroulement des différentes formules de conduite accompagnée ;
  - les différentes attestations :
    - Attestation de fin de formation initiale
    - Autorisation de conduire en conduite supervisée
    - Attestation de fin de conduite accompagnée
  - les relevés de parcours ;
  - les comptes rendus de chaque rendez-vous pédagogique
- Ce critère est développé sur notre site internet.

**AUTO-ÉCOLE DU BOURG NEUF** : N°3 Résidence Le Bourg Neuf, 2 rue du Bourg-Neuf  
38480 PONT DE BEAUVOISIN Tél : 04-76-35-88-68 Mail : [contact@autoecoledeslycees.fr](mailto:contact@autoecoledeslycees.fr)  
SARL Capital : 5000.00€ - RCS VIENNE SIRET : 82156447300014 - APE 8553Z -  
IBAN FR76 1390 6000 1185 0431 7916 666



CODE DE LA ROUTE



PERMIS B



CONDUITE ACCOMPAGNÉE



PERMIS AM (B2A)



BOÎTE AUTOMATIQUE



**Bilan des compétences**

Voici la liste détaillée des connaissances et savoir-faire à maîtriser le jour de l'examen.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, rural et/ou autoroutier ;
- suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ cinq minutes ;
- réaliser une manœuvre (marche arrière, épi, créneau ou rangement en bataille) ;
- procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule et répondre à une question en lien avec la sécurité routière ;
- appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.

**Niveaux d'appréciation**

	0	1	2	3
Connaître et utiliser les commandes				
Prendre l'information				
Adapter son allure aux circonstances				
Appliquer la réglementation				
Communiquer avec les autres usagers				
Partager la chaussée				
Maintenir des espaces de sécurité				
<b>Sous-totaux</b>				<b>+1</b>
<b>Total général</b>				<b>+1</b>

20 points minimum sur 31 possibles.

La courtoisie au volant et la conduite économique sont notées sur 1 point chacune.

Les aptitudes concernant l'autonomie et la prise de conscience des risques rapportent 3 points au maximum.

**Article L771-1**  
 En cas de démission des obligations de sécurité ou d'oubli de paiement de la cotisation, l'élève perd le droit de bénéficier de la formation dispensée par l'auto-école. Le titulaire du permis de conduire pour une durée de trois ans au plus.

Ce critère est développé sur notre site internet.